



Vains

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05/03/2025

LISTE DES DELIBERATIONS

Le mercredi 5 mars deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente, le Conseil d'administration du C.C.A.S régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Vains, en session ordinaire, sous la présidence de Madame POULET.

Présents et membres excusés et pouvoirs :

BATAILLE Françoise	P	GUY Antoine	P	POULET Sandrine	P
CARNET Jean Philippe	P	MAUNOURY Marguerite	E	SAVARY Chantal	P
DEVILLE Olivier	P	MANNEHEUT Marie-Jo	P		

Secrétaire de séance : Élu conformément à l'article L.2121-15 du CGCT : M. GUY Antoine

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 7

Convocation : 12/02/2025 Affichage : 12/02/2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

1. Adoption du procès-verbal du 29 février 2024

Délibération 20250305-01

Cette délibération mise aux voix est adoptée à la majorité.

2. Convention entre l'Etat et le CCAS pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat

Délibération 20250305-02

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3. Budget C.C.A.S : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024

Délibération 20250305-03

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

4. Budget C.C.A.S : Affectation du résultat

Délibération 20250305-04

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



Vains

LISTE DES DELIBERATIONS

5. Budget C.C.A.S : Vote du Budget Primitif 2025

Délibération 20250305-05

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Fait à Vains, le 10/03/2025



[Signature]
La Présidente du C.C.A.S par délégation

Sandrine POULET